la lettre d'information d' Anne Sander

Députée européenne
Questeure au Parlement européen

janvier 2021

JE VOUS ADRESSE, À VOUS ET VOS PROCHES, MES MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR ET DE BONNE SANTÉ POUR 2021. LA SITUATION SANITAIRE RESTE TERRIBLEMENT PRÉOCCUPANTE MAIS JE FORMULE LE VŒU QUE 2021 SOIT L'ANNÉE DU REBOND ET D'UN RETOUR, LE PLUS VITE POSSIBLE, VERS UNE SITUATION SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE QUI SE RAPPROCHE DE « L'AVANT CRISE », SANS COMPTER L'IMMENSE BESOIN DE RECRÉER DU LIEN SOCIAL ET DE LA CONVIVIALITÉ.

Partout en Europe, les défis sont immenses. Je voudrais en pointer deux.

Le premier défi qu'il s'agira de relever est bien évidemment celui de la santé. L'Union européenne, même si nous ne le savons pas toujours, a joué un rôle déterminant, ces derniers mois, dans le cadre de la mise en place de la vaccination. Financement de la recherche médicale, conduite des procédures d'approbation des vaccins, conclusion des contrats d'achats anticipés à des prix abordables, distribution... la coordination européenne permet à chaque État membre de bénéficier d'un quota de doses, proportionnel à sa population. Cependant, ce ne sont pas les vaccins seuls qui sauvent des vies, mais la vaccination elle-même. La vaccination à grande échelle contre la Covid-19 va constituer une opération de grande ampleur, qui incombe aux États membres. En France, la stratégie du gouvernement confirme les nombreux ratés de la gestion de cette crise. Après les masques et les tests, c'est au tour de la campagne de vaccination de se solder par un échec.

Notre pays accuse un retard énorme. J'en appelle au Président de la République, un sursaut est indispensable pour sauver des vies.

Le second défi auquel nous serons confrontés est la relance économique. A presque un an de l'apparition de la pandémie, alors qu'un 3ème confinement n'est pas exclu par l'exécutif, les mesures doivent être prises rapidement pour relancer l'ensemble de l'économie. De nombreux secteurs sont totalement à l'arrêt, le chômage et la précarité atteignent des niveaux importants. 2021 devra être le temps de l'investissement dans l'avenir, avec pragmatisme et notamment dans les technologies du futur.

Anne Sander

sommaire

en commissions parlementaires
pages 2-4
pour découvrir et comprendre les thématiques sur lesquelles je suis investie

au Parlement européen
pages 5- 8

en plénière
page 9-13

en circonscription
pages 14-16

commissions parlementaires

Commerce international

GARANTIR DES ÉCHANGES ÉQUITABLES POUR L'AGRICULTURE

Dans le cadre de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, nous avons eu un échange, le 28 octobre, avec la Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne sur les questions liées au commerce international, enjeu crucial, dans la mesure où, en tant que plus grand exportateur et importateur de produits agroalimentaires, l'Europe joue un rôle majeur sur les marchés agricoles mondiaux. À cette occasion, j'ai rappelé l'importance de garantir des échanges équitables pour nos producteurs afin qu'ils ne soient pas confrontés à la concurrence déloyale, en retrouvant sur le marché européen des produits ne respectant pas nos standards européens. L'Europe doit défendre une politique commerciale en cohérence avec nos ambitions en matière de sureté alimentaire, de qualité, et de critères environnementaux et climatiques et garantir des échanges équitables pour nos agriculteurs.

Secteurs des fruits et légumes et du vin

QUELLES CONSÉQUENCES LIÉES À LA COVID-19 ET AU BREXIT ?

Le 27 octobre, je suis intervenue en commission de l'Agriculture du Parlement européen à l'occasion de l'audition publique sur «La situation des marchés des fruits et légumes et du vin» pour faire le point sur les mesures adoptées pour faire face à la pandémie de la Covid-19 et leurs impacts sur ces secteurs. A cette occasion, j'ai salué le travail remarquable du secteur des fruits et légumes et du vin pendant la crise ; une filière qui a su assurer l'approvisionnement des européens malgré des problèmes de main d'œuvre, de circulation et de hausse des charges. Des mesures ont été adoptées au niveau européen mais la crise se prolonge. Le secteur a été, et est toujours, confronté à de nombreuses difficultés, avec notamment la baisse de l'export et la fermeture des restaurants. Lors de l'audition, j'ai interrogé les représentants de ces secteurs sur leurs situations respectives ainsi que sur leurs lignes rouges et attentes dans le cadre des négociations du Brexit, afin que ces dernières puissent être prises en compte dans nos prochains travaux.

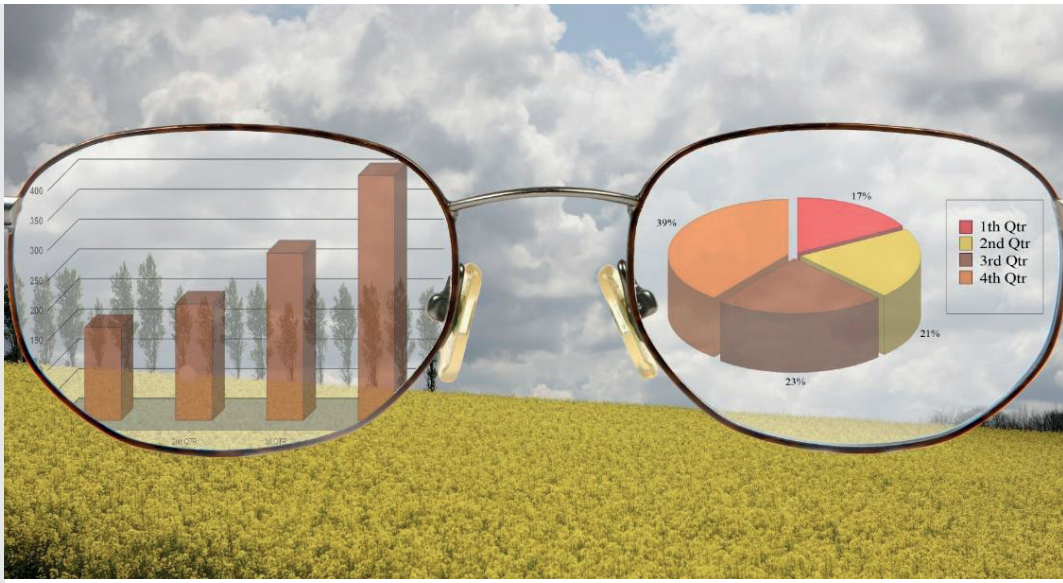

Plan européen de relance

8 MILLIARDS D'EUROS POUR L'AGRICULTURE

Je me réjouis que la commission de l'Agriculture du Parlement européen ait adopté le rapport sur lequel j'ai travaillé en collaboration avec Paolo De Castro sur les fonds de relance pour le secteur agricole. Ce sont près de 8 milliards d'euros supplémentaires que les agriculteurs pourront mobiliser en 2021 et 2022, dont 55% seront dédiés aux investissements d'avenir et 37% à des mesures vertes.

Avenir de la PAC

Audition par le groupe de travail du Sénat

Le 25 novembre, j'ai été auditionnée par le Sénat, en ma qualité de membre du groupe de négociation du Parti Populaire Européen sur l'avenir de la Politique Agricole Commune. Green Deal, Stratégies de « La Ferme à la Table » et « Biodiversité », transfert entre les deux piliers de la PAC, distorsions de concurrence... autant de sujets d'échanges pour cette politique européenne vitale pour nos agriculteurs.

Allier économie et environnement et conserver le caractère commun de cette politique, sont les points essentiels que je défends dans les négociations en cours au niveau européen.

> « Allier économie et environnement »

Stratégies européennes «Ferme à la Table» et «Biodiversité»

Quels impacts sur les systèmes de production agricole europeens

La Commission européenne a dévoilé, le 20 mai dernier, le contenu des stratégies européennes de la «Ferme à la Table» et sur la «Biodiversité». Mais à ce jour, elle n'a toujours pas publié d'analyses d'impacts, alors que les conclusions de ces dernières seront primordiales, pour éclairer le travail législatif du Parlement européen qui commence sur ces deux stratégies. Avec mes collègues de la commission de l'Agriculture du Parlement européen, j'ai déposé, le 25 novembre, une question écrite l'interrogeant sur la manière dont cette étude sera menée et si, en cas d'impacts trop négatifs sur le système de production agricole, la Commission entend revoir les objectifs proposés dans ces stratégies.

Viticulture européenne

Préparer l'avenir du secteur et de nos territoires

Lors du Webinaire organisé, le 2 décembre, par Farm Europe sur «La crise et la stratégie pour le futur du secteur du vin», j'ai pu rappeler la nécessité de préparer de manière responsable l'avenir de nos territoires et du secteur vitivinicole européen. Alors que le secteur a été rudement mis à l'épreuve cette année, au Parlement européen, nous nous sommes pleinement engagés pour lui venir en aide, afin que les mesures d'urgence soient à la mesure de la situation. Mais le travail ne doit pas s'arrêter là, puisque nous nous nous trouvons à un moment charnière entre les négociations en cours de la future PAC, la finalisation du prochain budget européen 2021-2027, la mise en œuvre du Brexit et l'examen parlementaire du Pacte vert et sa stratégie de la «Ferme à la table». Les attentes et besoins du secteur devront trouver des réponses dans ce nouvel environnement politique et législatif.

Dommages causés par le loup

Mieux protéger nos éleveurs

Les populations de loups ont aujourd'hui considérablement augmenté, causant des dommages très importants à nos agriculteurs dans certaines de nos régions, notamment françaises. A cela s'ajoute, le phénomène d'hybridation entre loups sauvages et chiens, qui représente une nouvelle menace pour nos éleveurs. Le 8 décembre, la Commission européenne a répondu à la question écrite que je lui ai adressée sur cette problématique, en octobre dernier. Je me réjouis qu'elle prenne acte de la menace que constituent ces croisements chien-loup et qu'elle apporte son soutien à des projets menés au sein des États membres pour limiter ce phénomène. Cependant, ma mobilisation continue, pour que le Parlement européen et les États membres apportent plus de flexibilité dans la législation européenne actuelle pour mieux protéger nos éleveurs totalement démunis face aux nombreux dommages causés par le loup.

Aide européenne pour l'agriculture d'Outre-mer

NON AUX COUPES BUDGÉTAIRES

Le 7 octobre, avec mes collègues du Parlement européen, nous avons manifesté à Bruxelles pour demander à la Commission européenne de renoncer à son projet de réduire le budget du programme européen POSEI, Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité. Ces aides européennes constituent un indispensable outil pour le maintien d'un secteur agricole pour toutes les régions ultrapériphériques et une réponse adaptée aux besoins et problématiques des producteurs ultramarins. Il était impensable que ces aides soient diminuées. Notre mobilisation a finalement payé, le budget en question ayant été maintenu à son niveau.

au Parlement européen

Octobre Rose

LE PPE SE MOBILISE

Encore trop de femmes meurent aujourd'hui du Cancer du Sein. A l'occasion de la 27ème campagne d'Octobre Rose, j'ai participé à la campagne de mon groupe politique, le Parti Populaire Européen, qui s'engage pleinement pour soutenir la recherche médicale et scientifique et mais aussi pour informer le plus grand nombre, notamment sur le dépistage précoce, qui sauve des vies. Le combat continue!

Relations UE/ Suisse

NON À TOUTE NOUVELLE FERMETURE DE FRONTIÈRE

Le 9 octobre, je participais en visioconférence à la 39ème réunion de la Délégation interparlementaire Union européenne/Suisse, délégation qui revêt une importance particulière pour moi, vivant dans l'espace du Rhin Supérieur.

La pandémie de la Covid-19 nous a rappelé, à tous, la nécessité de coopérer pour mieux lutter ensemble contre cette crise d'ampleur exceptionnelle. Elle a notamment révélé les nombreux problèmes transfrontaliers entrainé par la fermeture des frontières et des décisions prises de manière unilatérale.
A l'occasion de cette réunion, j'ai rappelé l'importance de consolider les coopérations existantes pour répondre aux nouveaux enjeux, notamment transfrontaliers, et éviter toute fermeture de frontière.

Affronter les crises dans les espaces frontaliers

Vers de nouveaux outils

Les régions frontalières sont un exemple très fort et visible des effets immédiats de la crise de la Covid-19 et des conséquences douloureuses, à tous niveaux, d'un rétablissement des contrôles aux frontières. Le 15 octobre, alors que le Grand Est passe en «Zone à risques» pour nos voisins allemands, la commission des Budgets du Parlement européen, a adopté le «projet pilote» que j'ai déposé avec mes collègues Corina Cretu et Jeroen Lenaers.
Ce projet pilote vise à aider les régions frontalières à mieux faire face aux crises futures et à promouvoir un nouveau modèle d'élaboration de politiques publiques, grâce à une gouvernance multiniveaux améliorée. Il combine une approche à court et moyen terme pour fournir aux praticiens et aux décideurs des outils et une méthodologie concrets pouvant être directement traduits en réalité, tangibles pour les citoyens et applicables à toutes les frontières européennes. Je me réjouis qu'il a été approuvé lors de la session plénière de novembre. Il peut désormais être mis en oeuvre dans les mois à venir.

Siège du Parlement européen

Strasbourg peut accueillir les Députés

Le 20 octobre, j'intervenais lors du débat «La faute à l'Europe» animé par Yann-Antony Noghès sur France Info, dont le sujet portait sur le siège du Parlement européen. Cette émission était l'occasion de rappeler que le siège est à Strasbourg et qu'en ces temps de crise il serait irresponsable d'annoncer aux citoyens, durement touchés, que notre institution se lance dans un projet de reconstruction d'un hémicycle à Bruxelles, pour un budget de 500 millions d'euros, alors que Strasbourg peut accueillir les députés.

> « aider les régions frontalières à mieux faire face aux crises futures »

Espaces frontaliers

Assurer la libre circulation

Le 1er décembre, à l'initiative de mon collègue Pascal Arimont, nous avons adressé un courrier à la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour attirer son attention sur l'enjeu majeur que constitue la libre circulation dans les zones frontalières.
La Commission européenne et les États membres doivent accorder une attention particulière aux spécificités des régions transfrontalières où les migrations journalières sont courantes.
Les personnes vivant dans ces régions ainsi que les frontaliers doivent être exemptés des mesures et des restrictions liées à la pandémie, tout en étant tenus de respecter les conseils et les mesures prises par les autorités sanitaires des États membres concernés afin de prévenir la propagation du virus.

> « accorder une attention particulière aux spécificités des régions transfrontalières où les migrations journalières sont courantes »

Médiateur Européen

Réinvestir son siège à Strasbourg

La défense de Strasbourg l'Européenne passe aussi par le renforcement des institutions européennes qui s'y trouvent.
C'est pourquoi j'ai déposé, le 5 novembre, avec ma collègue Agnès Evren un amendement demandant à ce que le Médiateur européen, qui a son siège officiel au Parlement européen à Strasbourg, utilise en priorité les locaux disponibles à Strasbourg, plutôt que d'installer ses collaborateurs à Bruxelles.

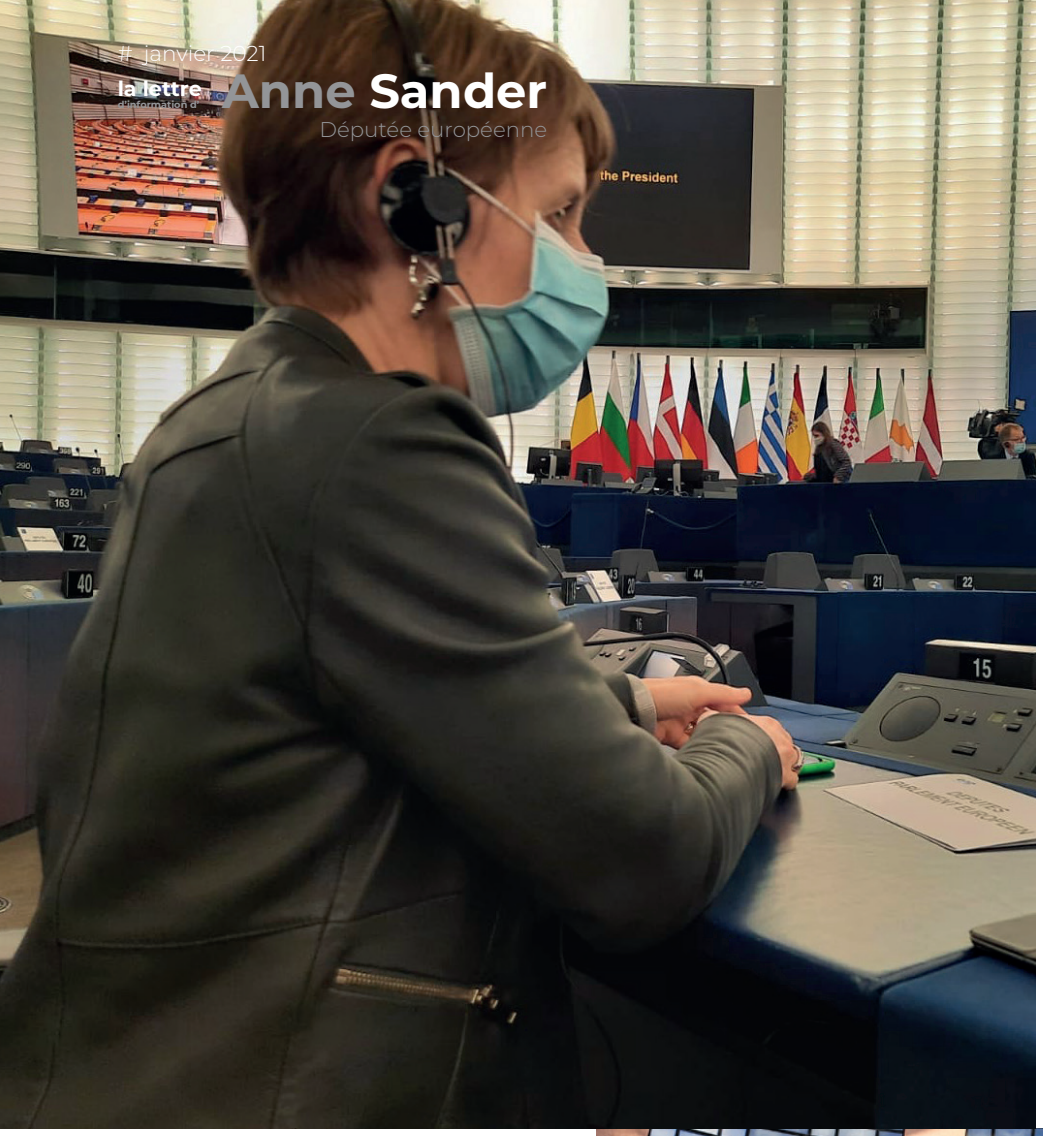

Plénière du Parlement européen

1ère ouverture à Strasbourg après 9 mois d'absence

Après 9 mois d'absence, j'ai été très émue de pouvoir participer dans l'hémicycle du Parlement Européen à Strasbourg à l'ouverture de la session plénière du mois de décembre par le Président David Sassoli. Une première étape qui doit en appeler d'autres. Le Président a notamment rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing, un grand Européen, qui a toujours eu à cœur le couple franco-allemand et le retour aux fondements du projet européen.

Groupe Pierre Pflimlin

Pour un retour rapide des plénières à Strasbourg

En raison du respect des mesures sanitaires, nous avons, avec mon collègue Andreas Schwab, décidé de réunir les membres du groupe Pierre Pflimlin par visioconférence, le 17 décembre, pour échanger sur les enjeux à venir relatifs au siège du Parlement européen. Politique immobilière à Bruxelles, travaux à Strasbourg, Contrat triennal « Strasbourg, Capitale de l'Europe » et, le plus important, un retour rapide des sessions plénières à Strasbourg, étaient à l'ordre du jour.

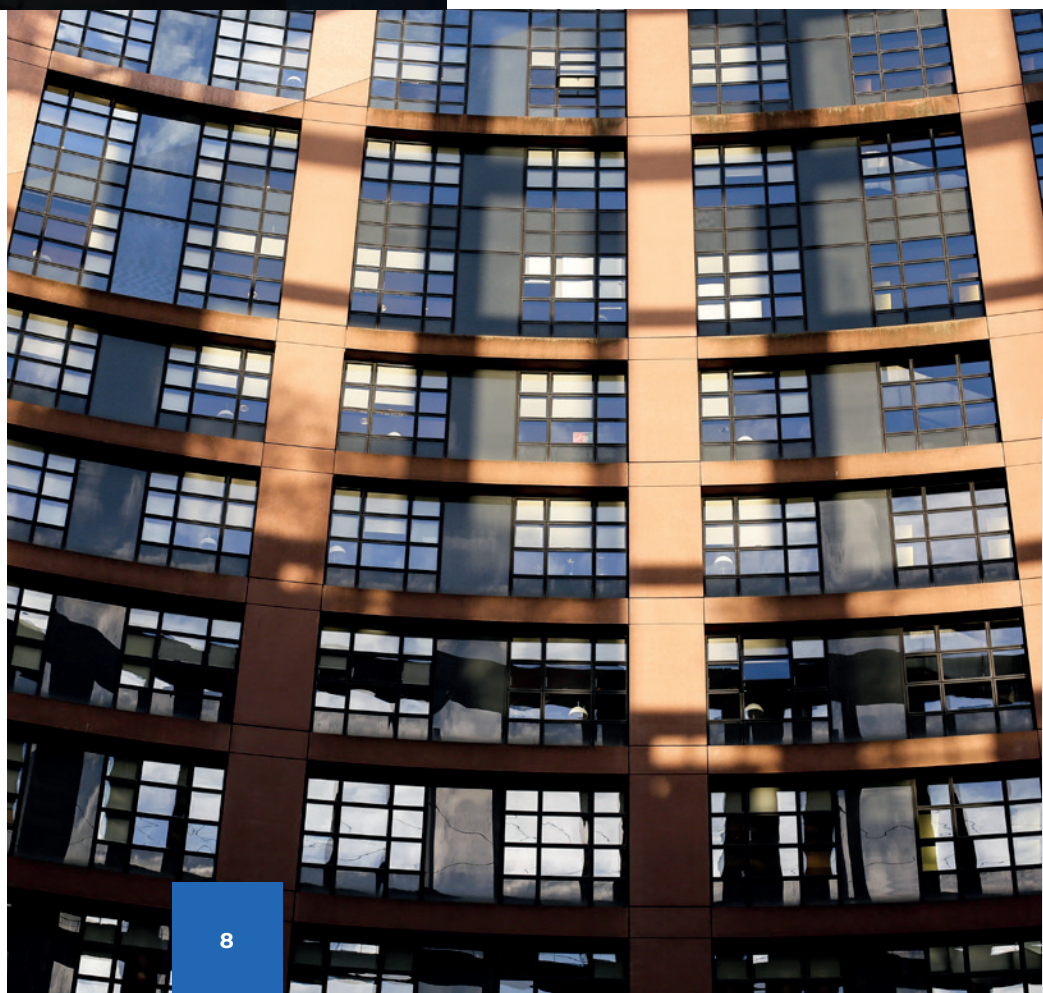

en plénière dans l'hémicycle

Financement participatif

Encourager les investissements transfrontaliers

Lors de la session plénière du Parlement européen du 6 octobre, j'ai voté en faveur de nouvelles règles qui visent à améliorer l'utilisation des plateformes de financement participatif mais aussi la protection des investisseurs. Le financement participatif permet de financer un projet ou une entreprise par un grand nombre de personnes via des plateformes en ligne. Il constitue une alternative aux prêts bancaires non garantis, qui sont actuellement les principales sources de financement externe des PME. Je me réjouis que ce texte, pour lequel j'ai été rapporteure pour mon groupe politique le Parti Populaire Européen, lors de la précédente mandature, prévoit un ensemble unique de règles sur les services de financement participatif et permette d'encourager le financement transfrontière des entreprises dans l'ensemble de l'Europe.

Politique européenne forestière

Pour une nouvelle stratégie

En session plénière du Parlement européen, le 8 octobre, j'ai voté pour la définition d'une nouvelle stratégie européenne forestière. Les forêts, qui couvrent 43% de la superficie de l'UE, absorbent 10% des émissions de gaz à effet de serre de notre continent et permettent au secteur de la sylviculture d'employer directement 500 000 personnes et 2,6 millions d'emplois induits. Je me réjouis que le texte adopté par le Parlement européen tienne compte de l'aspect multidimensionnel des forêts et vise à garantir que les forêts soient plus durables d'un point de vue environnemental, sociétal et économique, à renforcer leur résistance face aux catastrophes, à améliorer les mécanismes d'alerte précoce pour prévenir les feux de forêts et à lutter contre les importations de bois coupé illégalement.

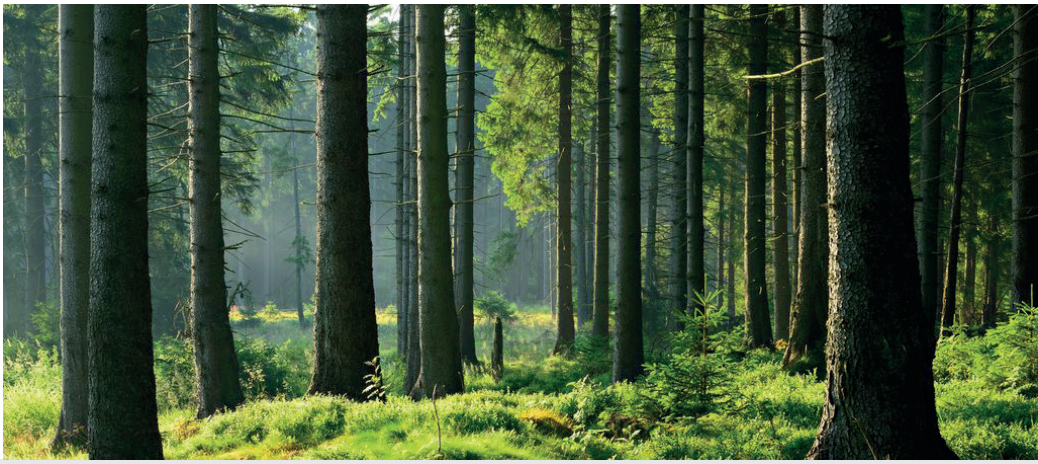

Lutte contre le chômage des jeunes

Pour un renforcement du dispositif européen

Le 8 octobre, en session plénière du Parlement européen, j'ai voté en faveur d'un texte qui renforcera le programme « Garantie pour la jeunesse » afin qu'il devienne un véritable instrument permettant de lutter plus efficacement contre le chômage des jeunes. Le taux de chômage chez les jeunes, en Europe, avoisine les 15% et tend à augmenter depuis la pandémie de la Covid-19. Je me réjouis que l'élargissement de ce programme permette de couvrir un plus grand nombre de jeunes bénéficiaires, d'élargir la tranche d'âge, pour couvrir tous les moins de 30 ans et de les aider à acquérir de nouvelles compétences et expérience professionnelles.

Avenir de la Politique Agricole Commune

Priorités à l'économie, l'environnement et au caractère commun

En tant que négociatrice du Parti Populaire Européen, je suis intervenue, le 20 octobre, lors du débat sur la réforme de la Politique Agricole Commune. Avant le vote sur son avenir post 2020, j'ai rappelé les principaux axes sur lesquels je me suis engagée pour que la PAC reste un outil d'économie agricole tant cette politique est essentielle pour accompagner les filières dans leur développement, leur structuration mais aussi pour les aider à faire face à la mondialisation des échanges.

Accord commercial Europe/Chine

Pour une meilleure protection des produits européens

En session plénière, le 12 novembre, j'ai voté pour une meilleure protection de nos produits européens et notamment français en Chine. Le texte prévoit d'approuver l'accord conclu entre l'Union européenne et la Chine, texte qui vise à protéger les Indications Géographiques pour les vins, les spiritueux, les produits agricoles et alimentaires.
Dans un premier temps, l'accord garantit la protection d'une liste de 100 IG européennes et de 100 IG chinoises, avant dans un second temps de s'étendre à 175 IG supplémentaires. Je me réjouis que 25 produits français figurent d'ores et déjà dans cette première liste de produits protégés.

> « protéger les Indications Géographiques pour les vins, les spiritueux, les produits agricoles et alimentaires. »

Réseau européen des services publics de l'emploi

Pour sa prolongation jusqu'en 2027

Le 12 novembre, j'ai voté pour le renforcement du réseau européen des services publics de l'emploi et sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2027.

L'objectif principal du réseau est de promouvoir la modernisation des services publics de l'emploi afin notamment d'accroître leur capacité à améliorer le fonctionnement du marché du travail et à stimuler la demande de main d'œuvre. Son rôle majeur pour l'intégration des demandeurs d'emploi sur le marché du travail au sein de l'UE est d'autant plus important que les services publics de l'emploi doivent aujourd'hui relever de nouveaux défis, tels que la numérisation ou encore la modification des modes de travail.

pes NETWORK | EUROPEAN PUBLIC EMPLOYMENT SERVICES

Politique européenne en faveur des sans-abris

Pour des objectifs à l'horizon 2030

En session plénière, le 24 novembre, j'ai voté pour la résolution qui invite l'Union européenne et les États membres à mettre fin au sans-abrisme dans l'Union, d'ici à 2030, et à l'exclusion en matière de logement. Plus de 4 millions de sans-abris en Europe ont été dans l'incapacité de « rester chez eux » pendant la pandémie de la Covid-19. De trop nombreuses personnes, vivant dans des conditions précaires de logement, étaient particulièrement vulnérables face à la crise sanitaire. Le logement est un droit humain fondamental pour tous. Pour atteindre cet objectif, la résolution votée recommande d'augmenter le financement destiné aux États membres, de travailler sur la prévention et l'intervention précoce, d'offrir une égalité d'accès aux soins de santé et à l'éducation, de soutenir l'intégration sur le marché du travail, de dépénaliser le sans-abrisme et de mettre en œuvre des stratégies nationales à long terme pour les sans-abris.

Protection des consommateurs

Vers un recours collectif au niveau européen

A l'occasion de la session plénière du Parlement européen, le 24 novembre, j'ai voté pour une nouvelle législation permettant aux groupes de consommateurs, lésés par des pratiques illégales, d'intenter des recours collectifs en justice dans l'ensemble de l'UE, y compris dans des dossiers transfrontaliers et de demander des indemnisations. Je me félicite de l'adoption de ce texte, pour lequel, mon collègue Didier Geoffroy, était rapporteur. Il représente une véritable avancée pour les citoyens ; s'agissant là, des premières règles européennes sur le recours collectif. Outre la possibilité d'harmoniser les mécanismes de recours collectif et de mettre fin aux disparités entre États membres; ce texte permet de trouver un équilibre entre l'accès des citoyens à la justice et la protection des entreprises contre les poursuites abusives, grâce au principe du « perdant payeur » introduit par le Parlement européen.

Entrave à la libre circulation en zone frontalière

La pandémie doit rester une exception

Le 24 novembre, en session plénière, j'ai voté la résolution demandant à ce que les atteintes à la liberté de circulation au sein de l'UE restent une exception durant la pandémie. Je me réjouis qu'à l'origine de ce texte se trouve une pétition d'un citoyen européen, alertant les institutions européennes sur les conséquences dramatiques des décisions unilatérales et non coordonnées de fermeture des frontières prises par les États membres, pour faire face à la crise de la Covid-19. Tout particulièrement dans les zones frontalières, des familles ont été séparées, des frontaliers ont eu des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail, des entreprises locales ont été durement touchées par l'arrêt partiel de l'économie.
Par cette résolution, nous demandons aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour permettre le franchissement des frontières tout en garantissant une sécurité et une protection sanitaire maximales, de poursuivre les efforts pour améliorer la coordination entre eux et d'accorder une attention particulière aux particularités des régions transfrontières, et notamment aux travailleurs frontaliers.

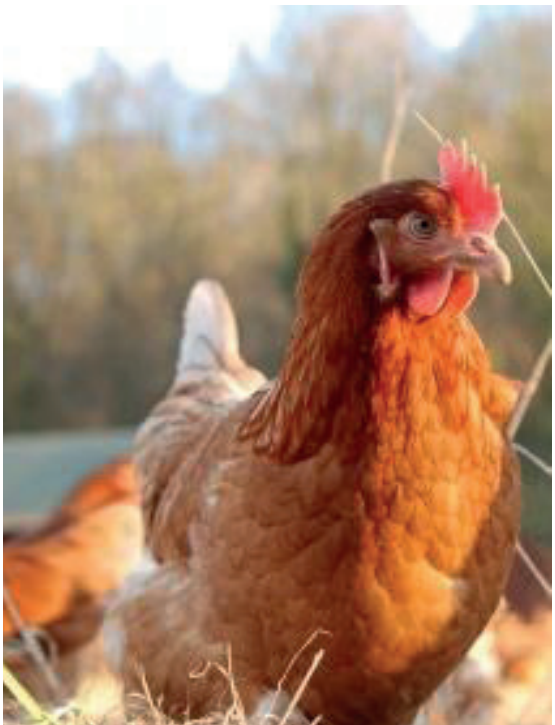

Établissements d'abattage non agréés

Activités sans cadre juridique européen

Un règlement européen prévoit, par dérogation jusqu'au 31 décembre 2020, la possibilité pour les établissements d'abattage non agréés de commercialiser localement la viande de volaille transformée et les lagomorphes issus de leur production. Plus de 3 000 établissements sont déclarés en France et jouent un rôle majeur dans l'activité économique et le rayonnement de certains territoires. Ils se trouveront sans cadre juridique lorsque cette dérogation cessera de s'appliquer au 1er janvier 2021. Suite à la fin de la dérogation touchant nombre de nos producteurs français, j'ai soumis, en plénière, le 15 décembre, une question orale à la Commission européenne afin qu'elle réponde à leurs inquiétudes. Si dans sa réponse, elle indique que ces exploitations pourront toujours commercialiser directement de la viande fraîche, cela ne sera plus le cadre pour les produits transformés. Le combat continue au Parlement européen pour assurer un cadre juridique à leurs activités.

Enseignement et formation professionnels

Un enjeu pour l'accès européen du travail

L'enseignement et la formation professionnels jouent un rôle essentiel dans l'intégration au marché du travail. En session plénière du Parlement européen, le 17 décembre, j'ai voté pour la résolution qui permettra l'amélioration des solutions numériques, l'égalité d'accès aux compétences et le renforcement du caractère inclusif, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Les politiques en matière d'enseignement et de formation professionnels doivent doter les personnes de solides compétences de base et de compétences clés pour leur permettre de s'adapter aux évolutions actuelles et futures du marché du travail et permettre la reconversion et le perfectionnement professionnels de tous les travailleurs.

Petites et Moyennes Entreprises

Pour une législation européenne plus favorable

En session plénière du Parlement européen, le 17 décembre, j'ai voté pour la nouvelle stratégie en faveur des PME européennes, qui fait suite à l'adoption, le 2 octobre, en commission de l'Emploi et des Affaires sociales, de l'avis pour lequel j'ai été rapporteure pour mon groupe politique, le Parti Populaire Européen. Les PME sont des acteurs clés pour notre économie et surtout pour l'emploi en Europe. Via cet avis, j'ai œuvré pour que la législation de l'Union européenne leur soit plus favorable. Elle devra leur permettre un meilleur accès au financement, une plus grande ouverture au marché, notamment par une réduction de leur charge administrative et un soutien quant à la transition numérique.

> « un meilleur accès au financement »

en circonscription

1 octobre 2020 - A Ax les Thermes dans l'Ariège, séminaire sur les surfaces pastorales

4 octobre 2020 - Inauguration du nouveau Centre technique de Mommenhein

10 octobre 2020 - Rencontre avec la filière vinivitcole alsacienne à Herrlisheim-près-Colmar

15 octobre 2020 - Webinaire, dans le cadre du salon Medagri, «PAC 2020 Comment mieux nourrir et en vivre ?»

16 octobre 2020 - Congrès de l'ANEM, à Corte, sur les discussions en cours sur l'avenir de la PAC et les enjeux des territoires de montagne

18 octobre 2020 - Messe des récoltes à la basilique de Marienthal avec la Corporation des Maîtres Boulangers-Pâtissiers de Haguenau et environs et les Confréries des Talmeniers et de Cleebourg

22 octobre 2020 - Salon AGRIMAX à Metz, avec Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA

9 novembre 2020 - Intervention au 1er Borders Forum de la Mission Opérationelle Transfrontalière sur les outils européens pour mettre en œuvre une politique transfrontalière efficace

11 novembre 2020 - Hommage aux morts pour la France à La Wantzenau, avec la Maire Michèle Kannengieser et le Sénateur Claude Kern

27 novembre 2020 - Échanges lors de la session de travail de la Chambre d'agriculture de l'Aisne sur la réforme de la Politique Agricole Commune

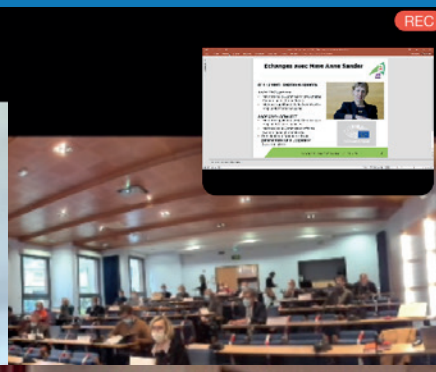

27 novembre 2020 - Échanges lors de la session de travail de la Chambre d'agriculture d'Alsace à Obernai

27 novembre 2020 - Intervention à la table ronde de l'Afccre sur l'état des négociations et les prochaines étapes du cadre budgétaire européen 2021-2027 et du Plan européen de relance

14 décembre 2020 - Échanges sur le siège avec Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes au Parlement européen à Strasbourg

15 décembre 2020 - Anniversaire virtuel des 30 ans d'INTERREG Rhin Supérieur

Anne Sander
Députée européenne - Questeure au Parlement européen

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen.
Outre ses activités parlementaires, elle s'investie particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.

les Républicains

groupe ppe au parlement européen

Me contacter

par courrier
Parlement européen
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

anne.sander@ep.europa.eu

+33 3 88 17 75 25

www.annesander.eu

Anne Sander

@ASanderMEP

Directeur de la publication : Anne SANDER, Députée européenne - © janvier 2021